

Lettres patentes

Pour la fabrication des
deniers d'or à l'écu
qui auront cours
pour 20. parisis

Du 6. May 1549.

Philippe par la grace
de Dieu Roy de France et de Navarre
aux très généreux maistres
nos monnoyes Salut Nous
vous mandons et commandons
que tanton ce sans delay vous
faires faire par toutes nos
monnoyes la cobon esproffable
pour semblables deniers d'or à
l'écu qui auront cours pour
vingt sols parisis la piece

ce ^{cinquante} ~~soixante~~ quatre epoudre
aumaree. Savre a vingt
ou Carate ce soy etaiten.
Donner en tout mar d'or fin
Cinquante deux livres, vafel
six deniers Louviers, en
paian chacun denier d'oro
Ceu pour quinze solz paivre
Si Comme vous s'aisier
par auan ce estaire vous
donner plus paivre en
e Mandement special parer
presenter. Donne a Joy Labbaye
Le sixieme jour de May
L'annee grace mil trois cent
quarante neuf sous le sel et
notre seer en la fene de
grand amy signe Par le roy
P. Blanche.